L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 28 AOUT 1885. 58me Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 28 AOUT 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons mardi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1884-85 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Rapport, pour le mois d'août, du Département de l'Agriculture des Etats-Unis sur les récoltes, la laiterie et les moyens de transport des denrées alimentaires.

Nous continuons et terminons l'analyse de cet admirable rapport.

Le coton! voilà une matière première que l'on ne peut cultiver partout; elle appartient au Sud par une sorte de privilège spécial que la nature a donné à cette section de l'Union, et c'est, très certainement, de tous les produits du pays, celui qui a le plus contribué à l'enrichir. La Louisiane a sa large part dans cette prérogative, et nous allons voir qu'elle ne tient pas le dernier rang parmi des Etats si richement dotés. Sans doute, cette année, elle n'occupe pas tout à fait la première place dans le tableau des moyennes; le Mississippi passe avant elle avec le chiffre 101, mais elle vient immédiatement après, en compagnie de la Géorgie, avec le numéro 100, qui indique la pleine récolte. Les autres Etats de la vaste région cotonnière se classent ainsi: Floride, 99; Arkansas, Tennessee, 97; Caroline du Sud, 96; Virginie, Alabama, 95; Caroline du Nord, 92; Texas, 91.

Tout va bien pour cette belle industrie. Le seul désavantage qu'il y ait à signaler, c'est un léger retard de quelques jours, qui, généralement, crée un danger pour la cueillette. Les pluies assez fréquentes de la saison que nous traversons, ont provoqué l'apparition de la chenille dans plusieurs comtés et paroisses de la Caroline du Sud, de la Géorgie, de l'Alabama, du Texas, de la Louisiane, mais aucun dégât n'est encore à constater et la plante est pleine de vigueur, de santé, surtout dans notre Etat, auquel on peut prédire une récolte presqu'aussi magnifique que celle du maïs, dont nous parlions hier. Les seules pluies qui excitent quelqu'appréhension sont celles de Cameron, de De Soto et de Pointe Coupée.

Le Rapport est extrêmement sobre de renseignements sur la culture de la canne à sucre—sans doute un des privilèges de notre Etat—mais le tableau des moyennes donne le chiffre 100, celui de la pleine récolte.

Comme nous savons, du reste, qu'à la lamentable dépréciation de l'an dernier, fruit de l'extravagante production de l'Allemagne, succédait une hausse de deux cents par livre, on est autorisé à prédire, non seulement un rendement très abondant de la canne, mais un placement avantageux de la matière première transformée en sucre et en mélasse.

Nous passons rapidement sur les mentionnés pas le riz, un des principaux produits de plusieurs Etats de notre section, entr'autres de la Louisiane, mais nous sommes certains d'avance—nous l'avons répété vingt fois—que la récolte sera extrêmement bonne, le produit de première qualité, le placement avantageux. Jusqu'ici, il n'y a donc qu'à se féliciter de la situation.

La variété des cultures est chose nouvelle chez nos populations louisianaises; elle date de quelques années tout au plus; elle a eu bien de la peine à s'introduire. La réforme n'est même pas encore complète, mais elle est assez avancée, et cela nous suffit pour le moment.

On a dit, partout et toujours, nous l'avons maintenu à satiété, car c'est notre profonde conviction, et notre premier devoir est de défendre ce que nous croyons être la vérité—on a dit que la variété des cultures est le seul moyen de salut pour l'agriculture; que le fermier ne peut prospérer qu'en produisant lui-même tout ce dont il a besoin pour son alimentation, pour celle de sa famille, de son personnel et de ses animaux; que, forcément, il paie les articles qu'il va acheter ailleurs plus cher que ce que lui rapporterait ses propres produits. Le mouvement est imprimé, il ne peut que s'accentuer davantage. Eh bien, nous avons des chiffres sous les yeux. Consultons le rapport; parcourons les tableaux et voyons si l'inspiration a été bonne, si la réforme est heureuse. Nous avons à nous féliciter de ce que nous avons fait, si, tout au moins, nous pouvons, contrairement à ceque l'on affirmait jadis, réussir aussi bien que les Etats qui étaient nos fournisseurs.

Prenons au hasard, par exemple, les pommes de terre, les patates douces—articles d'alimentation de première nécessité.

Voici les moyennes des Etats qui en sont les plus grands producteurs: Maine, 98; New York, 96; Pensylvanie, 85; Michigan, 97; Illinois, 97; Missouri, 98; Kansas, 97.

Pour la Louisiane, les chiffres sont: Pommes de terre, 100; patates douces, 102. Nous ne sommes battus pour le premier article, que par le Tennessee, 102; par la Caroline du Nord et le Vermont, 101. Nous marchons de pair avec le New Hampshire, la Géorgie, la Floride, l'Alabama, le le Mississipi.

Quant au deuxième article, le Michigan seul passe avant nous—104. Nous sommes sur la même ligne que la Caroline du Nord—102. Nous laissons derrière nous les grands Etats dont nous parlions tout à l'heure.

Les réponses des différents centres de ces mêmes Etats sont, du reste, assez pauvres, tandis que celles qui proviennent de nos paroisses sont remplies de magnifiques promesses. Quelques exemples: Paroisse St Landry, perspective d'une énorme récolte; paroisse Richland, pour les patates douces, récolte abondante; paroisse Franklin, les patates douces promettant beaucoup; pleine récolte de pommes de terre.

A lire les chiffres que nous citons plus haut, on ne s'imaginerait jamais que le pays auquel ils se rapportent s'est longtemps refusé à s'adonner aux cultures secondaires qui font la fortune de l'agriculteur.

Ne semble-t-il pas qu'au lieu d'aller demander presque toutes nos provisions aux autres, c'était à nous de les leur fournir? La chose nous était d'autant plus facile, que le climat et la précocité du sol nous permettaient de les leur offrir à l'état de primeurs et d'en avoir, conséquemment, un excellent prix.

Passons aux articles d'alimentation des animaux de trait—à l'avoine, entre autres. Ici, nous sommes en pleine nouveauté; très peu de planteurs en cultivent à l'heure qu'il est; il y a encore à ce sujet bien des rébellions, engendrées moins par le mauvais vouloir, que par l'esprit de routine qui a trop longtemps dominé nos campagnes. Cependant, nous arrivons, du premier coup, à une moyenne de 98, à deux points de distance de la pleine récolte. Si nous ne sommes pas en tête de la liste, nous y tenons un rang honorable, et il y a plus d'Etats après qu'avant nous. La preuve, c'est que la moyenne générale pour toute l'Union, est d'après le rapport, de 96—chiffre que nous dépassons de deux points.

Il y a un produit que nous cultivons très peu, le trèfle; est-ce que le sol ne lui est pas favorable? Non, nous figurons sur le tableau des moyennes, presqu'en première ligne, avec le chiffre 105. Pour le sorgho, nous avons 91; pour les trèfles secs, 103.

Tous le monde sait que nous pourrions tirer un merveilleux parti de la culture des fruits. Avec un peu de soin, d'habilité, d'expérience, il nous serait facile d'avoir, en abondance, des produits d'une rare saveur, d'un parfum délicieux, d'une grande beauté. A chaque instant, nous entendons parler de spécimens qui étonnent autant par leur goût fin que par leurs énormes dimensions. Nous les expédierions à l'état de primeurs, à une époque de l'année où il est interdit aux Etats du Centre, du Nord et de l'Ouest de s'en procurer. Ces vastes régions les recevraient avec plaisir et en donneraient un prix qui serait une ample compensation à nos industrieux travaux. Pourtant, nous y songeons à peine, les fruits viennent chez nous au hasard, presqu'à l'état de sauvageons. En dépit de notre négligence, nous obtenons encore des moyens très respectables: 80 pour les pommes, 96 pour les pêches. Nous devons faire observer que les moyennes des autres Etats sont pauvres et qu'avec les chiffres peu élevés que nous venons de rappeler, nous tenons presque la tête de la colonne.

De tout ce que nous avons écrit, hier et aujourd'hui, il résulte: 1. que la perspective pour le Sud est, principalement pour la Louisiane, aussi très brillante; qu'il y a abondance des articles que nous exportons, ainsi que de ceux que nous nous bornons à consommer, et qu'en supposant que le temps ne vienne pas, au dernier moment, contrarier nos récoltes, nous obtiendrons des magnifiques résultats. 2. Que la variété des cultures à laquelle nous avons fait si longtemps opposition, est un succès complet et qu'elle nous ouvre un avenir de bien-être et de prospérité qui semblait, il y a quelques années, nous être à tout jamais fermé. Ce n'est pas nous qui le proclamons; c'est le rapport du Département de l'Agriculture, qui ne se contente pas de simples affirmations, mais publie les chiffres.

Les massacres en Annam.

Le *Monde* et l'*Univers* publient une lettre de M. Delpech, supérieur du séminaire des missions étrangères, que reproduisent, en entier, les journaux de Paris du 13 août:

Paris, 11 août.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez, je vous prie, me prêter pour les quelques lignes qui suivent la publicité de votre journal.

Sous la date du 8 du courant, Mgr Van Camelbeke, évêque de Hiérocésarée et vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, a fait expédier de Saïgon une dépêche annonçant le massacre de cinq missionnaires français de sa mission, et qui était ainsi conçue: "Poirier, Guégan, Garin, Macé, Martin, massacrés avec plus de dix mille chrétiens—assassinats et incendies continuent—vicariat anéanti."

Avant de publier cette grave dépêche, nous voulions attendre quelques jours pour acquérir la certitude que les familles des cinq victimes avaient été, selon les mesures prises par nous, préalablement averties. Mais, la nouvelle ayant été donnée dès hier par l'agence Havas, il devenait indispensable de marquer exactement les noms de cinq missionnaires tombés sous le fer des persécuteurs, afin de ne pas jeter dans de mortelles inquiétudes toutes les familles qui ont quelqu'un de leurs membres parmi nos missionnaires du pays.

Voici donc, avec un peu plus de détails que ne comportait la dépêche, les noms des cinq ouvriers évangéliques qui ont couronné par l'effusion de leur sang leur ministère apostolique en Annam:

M. Poirier (Jean-Marie-Julien), du diocèse de Rennes, né le 23 juin 1848, à Sainte-Colombe (Ile-et-Vilaine), parti pour la Cochinchine orientale le 5 novembre 1873.

M. Guégan (Louis-Maréchal), agrégé au diocèse de Vannes, né le 26 mai 1849, à Saint-Yran (Côtes-du-Nord), parti le 22 novembre 1882.

M. Garin (André-Marie) du diocèse de Moutiers-en-Tarentaise, né le 25 mai 1854, à Cheyron (Savoie), parti le 16 avril 1878.

M. Macé (Henry-Marie-Joseph), du diocèse de Luçon, né le 19 juin 1844, à Bazoche-en-Pailliers (Vendée), parti le 23 septembre 1875.

M. Martin (Jean-Joseph), du diocèse de Moutiers-en-Tarentaise, né le 15 juillet 1850, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie), parti le 1er juillet 1874.

La mort de ces excellents ouvriers fait un grand vide dans cette mission désolée. Daigne l'esprit de Dieu leur susciter de dignes remplaçants et inspirer aux âmes chrétiennes la pensée de prier spécialement pour la Cochinchine orientale, et pour celles de nos autres missions qui sont en ce moment plus cruellement éprouvées.

Veuillez agréer, etc.

DELPECH, Supérieur.

Comme on le voit, en outre des huit mille chrétiens réfugiés à Qui-Nhon, ce télégramme mande que dix mille indigènes ont été massacrés et que la liste funèbre n'est pas close.

Résultat de l'impunité laissée aux criminels qui, au commencement de 1883, sous l'inspiration du ministre de la guerre en Annam, le prince Thuyet, le chef de la révolte actuelle, ont dirigé les massacres de chrétiens du Thanh-Hoa et de Ngé-Han. Il faut se reporter aux événements qui ont suivi la prise de Hanoï par Francis Garnier pour trouver dans l'histoire de l'Annam un exemple d'hécatombes pareilles, faisant couler le sang de tant d'innocents. Mais cette fois-ci il est du devoir et de l'intérêt de la France de faire une justice exemplaire.

D'après les journaux catholiques, la population chrétienne de la partie de l'Annam située entre la basse Cochinchine et la province de Hué était de 41,000 âmes, dirigées par vingt-huit missionnaires français, aidés eux-mêmes par des catéchistes annamites.

La comme dans tout l'Annam, la masse du peuple était très sympathique aux missionnaires, tandis que les mandarins leur faisaient une guerre sourde et molestaient les chrétiens en toute occasion.

Après la signature du traité de Tien-Tsin, les missionnaires avaient espéré que leur situation, très difficile dans la province de Bin-Dinh, s'améliorerait, car, à cette époque, il y avait eu un commencement de troubles qui inquiétait l'évêque de Qui-Nhon.

En effet, dans une lettre en date du 8 juin, ce prélat racontait que, le frère cadet du mandarin chef de Canton s'étant volontairement présenté pour se convertir, son frère aîné en conçut un tel dépit qu'il amenta ses gens contre les chrétiens. Le Père Poirier, une des victimes de l'insurrection, voulut s'interposer, réclama justice au sous-préfet, fut finalement maltraité et emprisonné. Les Pères Garin et Guégan, tous deux massacrés ces jours-ci, ne réussirent pas mieux.

Voici comment l'évêque terminait sa lettre:

"Cette révolte subite n'a pu être encore matrisée, quoique le mandarin ait semblé vouloir se saisir de quelques-unes des coupables. Ces foux furieux ont également poursuivi le Père Guégan, qui n'a échappé au danger que grâce à la vitesse de son cheval. On m'écrit même encore aujourd'hui que ce soulèvement, qui n'était d'abord que local, augmente d'intensité et menace de s'étendre à toute cette province. Qu'adviendra-t-il? Dieu seul le sait."

Les événements ont prouvé qu'il jugeait sainement et que ses craintes n'avaient malheureusement rien d'exagéré.

CHANZY.

Dans l'*Événement* de Paris, du 16 août, M. H. Bège a consacré, à la mémoire du général Chanzy, dont le monument a dû être inauguré, le même jour, au Mans, un remarquable article que nous regrettons de ne pouvoir mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs.

Ce qui—dit-il—distinguait Chanzy, c'était à la fois une volonté inébranlable, une bonté extrême, une générosité surhumaine, un désintéressement absolu et une probité exemplaire, un patriotisme ardent, un respect profond de la discipline, l'amour de son métier et la confiance dans l'avenir.

C'est par la volonté seule, par son indomptable ténacité, par sa persévérance énergique que Chanzy a pu tenir tête aux efforts combinés du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg, depuis les premiers jours de décembre 1870 jusqu'aux derniers jours de janvier 1871.

Il n'avait sous ses ordres que des soldats de nouvelle levée, sans instruction, sans préparation, sans cadres, souvent apeurés, trop souvent aussi débandés.

Les chefs, les armes, les vivres, les approvisionnements faisaient défaut.

Il pourvoyait à tout.

Véritable général d'armée dans toute l'acception du mot, il conduisait supérieurement l'ensemble des opérations en même temps qu'il entrait dans l'examen des plus minutieux détails.

Sa haute direction, sa surveillance incessante, son intervention immédiate se manifestaient dans les marches comme dans les cantonnements, dans les combats isolés comme dans les batailles rangées.

Malgré les éléments disparates qu'il avait sous ses ordres, malgré l'intempérie de la saison, malgré les maladies qui décimaient ses troupes, malgré les fautes ou les erreurs commises par ses subordonnés, malgré le nombre et la supériorité tactique de ses adversaires, il disputait pied à pied le sol national, il ne reculait que pour lutter de nouveau, soutenant les faibles, ramenant les égarés, encourageant les forts, toujours le premier au danger et à la fatigue, toujours le dernier au repos, mais aussi toujours l'espoir au cœur.

Celui-là était certes à la hauteur de la gigantesque tentative de la Défense nationale.

Ecoutez-le, du reste, quand il rappelle, le 19 juin 1871, à la tribune, ce qu'a fait l'armée de la Loire et quand il dépose, le 29 juillet suivant, devant la commission d'enquête:

"Je doute, dit-il, qu'il soit dans le monde une nation qui ait pu faire en aussi peu de temps et aussi complètement l'effort suprême que nous avons fait. L'histoire rendra justice plus tard à ce grand effort, c'est la gloire de la France. Nous n'avons pas réussi, quoique nous ayons pu faire; c'est été trop beau, si nous avions abouti à la délivrance; mais nous avons sauvé l'honneur du pays et montré aux Allemands ce qu'il pouvait faire."

Et plus loin, après avoir rapidement rappelé les difficultés de la conduite des opérations militaires au milieu de cette organisation aussi rudimentaire qu'imprévue, il ajoute:

"C'est un honneur pour nous d'avoir, dans de telles conditions, aussi vigoureusement tenu que nous l'avons fait. Qu'on n'oublie pas, en effet, que ces armées improvisées avaient devant elles les forces les plus considérables de la Prusse, que ces troupes si certaines aujourd'hui avaient mis à peine trois mois pour se former et se présenter à l'ennemi.

"Elles ont pris Orléans une première fois, tenu les Allemands en échecs, et ceux-ci n'ont jamais pu, dans aucune de nos retraites sur la Loire, nous entamer sérieusement, leurs succès se bornant à l'enlèvement de quelques convois et de quelques canons embourbés; car pour bien comprendre cette campagne il faut se reporter à l'époque où elle se passait: nous étions dans la neige, par un temps continuellement mauvais, dans un pays où les routes et les chemins étaient complètement défoncés; les attelages manquaient, les voituriers chargés de mener nos vivres se sauvaient et nous avions toutes les peines du monde à les retenir.

"Eh bien, au milieu de tout cela, les Prussiens n'ont pu nous infliger de défaite sérieuse. Ils se sont beaucoup appuyés, pour prouver leurs succès, sur les quelques milliers de prisonniers qu'ils ont pu faire; mais était-ce bien de véritables prisonniers que ces gens qui jetaient leurs armes, s'embusquaient dans les fermes pour s'y cacher et se rendre à l'ennemi dès qu'il paraissait. Les véritables prisonniers de guerre sont ceux que l'on fait sur le champ de bataille et que l'on force à déposer les armes. Eh bien! les circonstances où l'on en a été ainsi!"

Chanzy, qu'on ne l'oublie pas, parlait ainsi devant une commission formée par l'Assemblée nationale bien plus pour décréditer la lutte en province que pour lui rendre justice.

"Je dis donc, proclamait-il en terminant, que la France a fait un effort sublime qu'on ne comprend peut-être pas assez en ce moment. Les armées improvisées étaient, il est vrai, défectueuses, mais je répétera qu'il n'est pas une puissance qui eût pu faire un effort plus complet et plus réussi, et cela est un titre de gloire pour nous."

Quatorze années se sont écoulées depuis cette déclaration. Le pays a ratifié les appréciations formulées alors par Chanzy en lui élevant un monument national aussi qu'à ses braves compagnons. La gloire est venue, entière, éclatante, aussitôt après la mort, comme il convenait à ce héros non moins modeste qu'illustre.

C'est à lui que nous devons d'avoir repris confiance en nous-mêmes et d'avoir acquis la conscience de ce que nous pourrions faire si jamais la France se trouvait menacée de nouveau.

A l'occasion des dernières entrevues des empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, la *Liberté* s'exprime ainsi:

Pour ceux qui s'attachent simplement à l'ensemble des faits, ce va-et-vient de têtes couronnées et de conseillers impériaux signifie que l'entente subsiste entre les trois grandes dynasties militaires de l'Europe.

A notre humble avis, cette entente n'a pourtant pas le caractère objectif—c'est le cas ou jamais d'employer ce mot emprunté à la philosophie allemande—que d'aucuns souhaitent et que d'autres redoutent. Nous avons en déjà, en pareille occurence, l'occasion de nous expliquer là-dessus. L'union qui règne entre Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg, nous paraît bien plutôt subjective. Le lien qui la constitue étreint les monarques, enveloppe même leurs chancelliers, mais il n'embrasse assurément pas les peuples. C'est ce qui en fait la fragilité; c'est ce qui oblige M. de Bismarck, l'âme de cette combinaison, à se contenter d'une triple entente qui soit non une épée, mais un bouclier.

Syndicat monarchique dirigé contre la révolution cosmopolite, oui! Alliance offensive et défensive ayant un but déterminé, non!

Nous ne voulons pas dire que cette accord soit coulpmpé à évaluer dans les limites étroites de la question anarchique. Il est des points de la politique internationale sur lesquels il subsiste en entier. Nous avons cependant la conviction qu'il en est d'autres sur lesquels il se rompirait fatalement. Ceux-ci, M. de Bismarck s'applique à les écarter autant qu'il est en son pouvoir. Tout son jeu consiste à ajourner la solution des problèmes d'où pourraient surgir des causes de division et de mésintelligence. Il y apporte une prudence qui ne faillit point et une dextérité qui ne se dément jamais. Peut-être, les visites qu'il reçoit à Varzin et celles que se font, chaque année, les trois souverains n'ont-elles d'autre but que de signer à l'aimable un renouvellement d'échéances.

Envisagerait de la sorte et, croyons-nous, avec justesse l'entente des trois empereurs—nous ne disons pas des trois empires—il se conçoit que nous n'en ayons jamais éprouvé une bien vive appréhension. Le jour où il faudrait sortir d'une situation négative pour entrer dans une action positive, on s'apercevrait que nous avons raison de la considérer avec cette tranquillité d'âme. La triple entente ne survivrait pas vingt-quatre heures à l'événement qui nécessiterait ce changement d'attitude et de conduite. Ce n'est pas là, on peut nous en croire, l'un des moindres chagrins de l'homme d'Etat allemand.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane

M. Léon de Rosny a fait, à la dernière séance de la Société des études japonaises, à Paris, une communication dont nous extrayons quelques passages:

La médecine chinoise n'est très probablement pas appelée à fournir à la science des enseignements d'une valeur bien considérable sur les épidémies cholériques. Quelques-unes de ses observations, cependant, ne sont peut-être pas sans intérêt.

Le choléra s'appelle, en chinois, *ho-louan*, c'est-à-dire "de trouble subit". Les Chinois en reconnaissent de deux sortes: le *kan ho-louan*, ou "choléra sec", et le *chih ho-louan*, ou "choléra humide". Ce dernier est considéré comme de beaucoup le plus grave; car, tandis qu'on guérit généralement du premier dans la proportion de 80 0[0, la mortalité est, pour le second, d'un malade sur deux, lorsqu'on ne prend pas les précautions voulues dès les premiers symptômes de l'épidémie.

Les médecins chinois pensent que le choléra se propage de trois manières: 1. par la proximité ou le contact des vêtements portés par une personne qui en a été atteinte; 2. par la respiration de l'air exposé aux déjections cholériques; 3. enfin, par l'atmosphère humide des temps d'orage.

Une autre observation mérite peut-être d'appeler tout particulièrement l'attention de nos praticiens et du service de la salubrité publique dans nos villes. Les déjections des cholériques ne sont jamais contagieuses pendant le temps où elles sont exposées à la lumière ardente du soleil: elles sont mortelles très souvent pendant la nuit. Même agitées dans un endroit sans ombre, elles sont absolument inoffensives.

La justesse de cette observation a été confirmée à M. de Rosny par plusieurs médecins qui ont résidé dans l'extrême Orient.

Au Japon, où le choléra était inconnu avant l'ouverture récente des ports au commerce de l'Occident, les médecins indigènes prétendent posséder un remède qui assure de nombreuses guérisons, même lorsque l'épidémie se manifeste avec une grande violence. Il s'agit d'une poudre appelée "han-tan" (le rouge précieux) qu'on absorbe dans un quart de verre d'eau, dès l'apparition de la diarrhée prémonitoire. On se couche immédiatement après, en ayant soin d'être très couvert; et, vingt-quatre heures plus tard, tout danger a disparu.

Il est bien entendu, a dit M. Léon de Rosny, que ce fait aurait besoin d'être vérifié par des experts autorisés. Je n'insiste donc pas davantage sur ce sujet, bien qu'on m'ait assuré que le remède en question avait déjà été apporté en Angleterre, où il avait produit d'excellents effets. La substance dont est composée cette poudre est, dit-on, le secret d'un pharmacien de Tokio, qui est bien connu aujourd'hui sous le nom même de sa fameuse poudre. Les Japonais ajoutent qu'en dehors des épidémies cholériques cette poudre est employée avec avantage pour couper court presque immédiatement aux diarrhées, aux dysenteries et à plusieurs autres affections des organes intestinaux.

On lit, dans le *Récil du Maroc* du 5 août:

La mission marocaine, qui a si vivement excité la curiosité de nos confrères à l'étranger, est enfin de retour à Tanger, et s'il faut en croire ceux qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec les membres qui la composaient, elle aurait rapporté une excellente impression de son séjour en France et des témoignages de sympathique déférence qu'on lui a prodigués dans toutes les villes où elle s'est arrêtée.

.....

.....

Il y a encore une autre circonstance qui permet d'avoir confiance dans le résultat de la mission envoyée à Paris, c'est celle de son passage à Alger. La transformation subie par ce pays, qu'ils ont connu peut-être dans le même état que le Maroc, sous l'impulsion civilisatrice de la France, a dû vivement frapper l'imagination des envoyés du sultan, et l'aisance de leurs coreligionnaires algériens les aura peut-être rendus sensibles avantages d'un régime libéral et pour les gouvernants et pour les administrés.

Malgré l'insuccès des autres missions envoyées en Europe, il est par conséquent permis d'espérer que Sa Majesté chérifienne trouvera de Sidi-Abd El-Malec et de ses collègues des renseignements et des conseils tendant à faire entrer le Maroc dans la voie des réformes que réclament toutes les populations.

En attendant cet heureux résultat, nous apprenons avec plaisir la constitution d'une école militaire marocaine à Monjouillier. Les jeunes Marocains qui étaient en Belgique depuis deux ans doivent rejoindre dans cette école les nouveaux élèves qui sont venus directement du Maroc.

M. le professeur Lépine, de la Faculté de Lyon, France, dont M. Germain Sée louait, récemment, devant l'Académie de médecine de Paris, avec tant d'autorité, les recherches sur la tuberculose, a adressé à l'Académie des sciences de Paris (séance du 10 août) un mémoire qui a été présenté avec honneur par M. Marey.

L'auteur du mémoire expose le résultat d'injections intrapulmonaires d'une solution au 400me pour le traitement de la pneumonie. Ces injections, peut à fait inoffensives, ont arrêté le développement de la maladie, supprimé instantanément les râles, qui, l'instant d'avant, étaient manifestement perceptibles. M. le docteur Tenck, élève du docteur Lépine, a obtenu, par une semblable méthode, d'importants résultats dans le traitement local de la phtisie tuberculeuse.

D'après un arrêté du préfet de la Seine, France, la partie de la rue Vieille-du-Temple comprise entre les rues François Miron et de Rivoli est réunie à la rue du Pont-Louis-Philippe, dont elle forme le prolongement, sous le nom de cette dernière voie.

La *République Française*, du 12 août:

Philippe et Victor! Doivent-ils parler? doivent-ils se taire? M. Paul de Cassagnac donne là-dessus son avis dans ce langage respectueux qui devient plus en plus le signe caractéristique des fidèles serviteurs de la monarchie ou de l'empire:

"Nous demandons à tous les prétendants, quels qu'ils soient, au nôtre comme à celui des autres, de vouloir bien rester tranquilles pour le quart d'heure et de ne pas nous déranger dans nos manigances électorales, qui ne sont pas déjà si commodes et si faciles."

Et M. de Cassagnac ajoute qu'il serait "ridicule" d'ouvrir en ce moment "le robinet impérialiste" ou de faire fonctionner la "seringue royaliste".

Il est parti, de la Suisse, en 1884, pour les pays d'outre-mer, 9,608 personnes, dont 8,965 de nationalité suisse et 633 de nationalité étrangère; 7,312 étaient adultes (4,803 hommes, 2,589 femmes), nés avant 1868, et 2,296 (1,271 garçons et 1,025 filles) nés depuis le 1er janvier 1869. Des adultes, 1,073 hommes et 1,074 femmes étaient mariés; 3,730 hommes et 1,435 femmes étaient célibataires ou veufs. Quant au but de l'émigration, 8,359 individus se rendaient dans l'Amérique du Nord, 5 dans l'Amérique centrale, 1,193 dans l'Amérique du Sud, 50 en Australie et en Afrique. Les cantons qui ont fourni le plus d'émigrants sont Berne, 2,061; Zurich, 926; Tessin, 615; Argovie, 596. Viennent les derniers: Genève, 86; Appenzell (Rh.-Ext), 78; Tingrovie, 74; Uri, 66; Nidwald, 27; Appenzell (Rh. Int.), 3.

Un des rédacteurs du *Gagne-Petit* de Paris, profitant de ce qu'il était en villégiature aux environs du Havre, a assisté à des essais de tir faits avec le canon du général espagnol Houtaria, et en donne une longue description dans son journal.

"Les résultats du tir, dit-il, ont été fort beaux. Le canon, de 120 millimètres, lance un projectile de 23 kilog. avec une vitesse initiale de 620 mètres, et cela, sans que la pression dans l'âme atteigne 2,000 kilogrammes par centimètre carré. C'est du choix de la poudre que dépend ce chiffre. Celle qu'on a employée au Havre serait, paraît-il, cette fameuse *poudre-chocolat*, dont les Allemands nous cachent soigneusement le secret. On aurait donc trouvé le moyen de la fabriquer en France.

"Tout du nouvel engin est très léger et peut être manié par un seul homme. On doit essayer, sous peu, assure-t-on, un canon de beaucoup plus fort calibre à la redoute de Sainte-Adresse."

Le Conseil fédéral suisse avait, au mois de février dernier, ordonné une enquête sur les menées anarchistes en Suisse. Des journaux allemands s'étaient, à diverses occasions, élevés contre l'asile que les malfaiteurs et conspirateurs révolutionnaires trouvaient sur ce territoire neutre; l'instruction de plusieurs crimes retentissants, commis dans les pays voisins, avaient établi que les auteurs avaient eu leur domicile en Suisse ou y avaient entretenu des relations personnelles; enfin, des lettres anonymes adressées à divers personnages officiels suisses et annonçant le projet formé, par les anarchistes, de faire sauter le palais fédéral, ont vivement ému l'opinion publique à Berne et déterminé le Conseil à ordonner une enquête. Celle-ci a été confiée à M. Edouard Muller, procureur général de la Confédération, dont le rapport a été publié récemment.

Il résulte de ce document que l'anarchisme n'a que de faibles racines en Suisse, du moins parmi les indigènes, et que les ouvriers helvétiques attachés aux opinions socialistes s'occupent de défendre les intérêts du prolétariat par des moyens légaux plutôt que de bouleverser la société.

Un Américain vient d'inventer un téléphone qui fonctionne sans le concours de l'électricité. C'est une simplification très appréciable. L'appareil consiste en un diaphragame formé de brins de bois de saule, qui possède une grande sonéibilité aux vibrarions sonores. Ces brins de saule sont reliés ensemble et vernis. Au centre du diaphragme, est placé un petit disque de métal, d'où part le fil qui peut avoir une longueur de deux milles. Les demandes et les réponses sont nettement transmises, comme le chant, le sifflement, etc.

Le succès de M. Clémenceau—s'écrie la *Liberté*—ce serait le triomphe de la Révolution, la suppression du Sénat, l'établissement de la Commune légale, le règne des clubs, l'impôt sur le revenu, l'abolition du Concordat, la mort de la religion, en un mot le régime de la Convention, et, inévitablement, le désordre et l'anarchie.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'Assemblée Générale Trimestrielle Régulière aura lieu à l'Asile, DIMANCHE prochain 30 du courant, à 5 heures du soir.

Par ordre du Président.

J. LEBLANC.

L. SIMON, Secrétaire. 28 août—3t

Avis.

UN canadien français, cultivateur, parlant le français et l'anglais, pouvant enseigner ces deux langues ainsi que le grec et le latin, muni de bonnes recommandations, désirerait trouver en Louisiane, où il veut se fixer, une place que ses connaissances lui permettent de remplir. S'adresser, par lettre, à N. L., au bureau de l'*Abeille*.

27 août—5t PP

La fête de St Augustin étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis, à la Messe qui sera dite à 7 heures, vendredi 28 août.

27 août—

Institut Gleason & Picard.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

L'OUVERTURE des classes aura lieu le 1er Septembre prochain. Pour Prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 372 Esplanade, coin Tonti, N. O. 26août—2m

A Louer,

Deux spacieuses maisons:

L'une, 42 RUE ST PIERRE, près de la Place Jackson, contenant 21 pièces, nouvellement réparée.

L'autre 36 RUE TOULOUSE entre Chartres et Royale, contenant 15 pièces, nouvellement réparée.

Possession de la première livrable 1er septembre et de la seconde 1er octobre.

S'adresser, 180 rue Commune (chambre 30) ou 419 rue Dauphine. 23 août—3ttPP

Mme Z. FORTIER,

364 Rue du Canal. Traitement des yeux.

Heures d'office, de 10 A. M à 2 P. M.

J'avais presque perdu la vue d'une paralysie du nerf optique. Mme Fortier m'a parfaitement guéri. M HOULEMARD,

Rue Derbigny, entre Annette et St Bernard.

23 août—1 mois—DMsJ

Dr EDOUARD DUPAQUIER

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

970 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

Consultations: de 9 à 10 h. du matin et de 4 à 6 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 3 heures. 17 juin—PP

Institution E. G. Durel,

Pensionnat et Externat,

101.....Rue St-Louis.....101

Ecole Commerciale—Anglais, Français, Mathématiques, Tenue des livres.

Local vaste et bien aéré.

Réouverture le 1er septembre.

23 août—1m—Dim. Mar Jeu.

L'INSTITUT ST-JOSEPH,

Pensionnat et Externat de Jeunes Filles,

OUVRIRA ses Classes le premier LUNDI de Septembre.

L. A. FORTIER, Principale, Rue de l'Esplanade, 108.

23 août—

Bureau du Contrôleur.

Ville de la Nlle-Orléans, ce 14 août 1885.

Les personnes ci après nommées sont respectueusement informées qu'il y a à leur crédit dans le Trésor de la Ville de la Nouvelle-Orléans, provenant de jugements pour taxes de l'année 1882, les sommes en regard de leurs noms; et elles sont requises de se présenter à ce bureau et de réclamer les mandats sur le Trésorier pour les sommes qu'elles touchent en livrant les dites jugements en leur possession.

William T. Davis	$17,749 30
Alfred Marchand	3,849 83
George W. Green	50 66
C. F. Rodewald	302 69
A. Burke	31 29

Ces dites sommes sont à leur crédit depuis le 15 juillet 1885, à partir de quelle date, aucun intérêt ne leur sera alloué par la Ville de la Nouvelle-Orléans.

J. N. HARDY.

15 août—15,30—sept 15 Contrôleur.

Changement de local.

A PARTIR du 15 septembre, la fabrique de Bottes et chaussures de L. BONGUOIS 38 rue St-Charles, sera transférée au No 119 rue de la Commune, à côté du magasin de bottes et chaussures, en gros, de John Henry.

5 août—1m PP

LOUISIANA Brewing Company.

BRASSERIE ET BUREAU,

COIN DES RUES

Jackson et Tchoupitoulas,

Nouvelle-Orléans, Lne

Toutes les commandes des clients seront envoyées directement de la brasserie avec la plus rigoureuse ponctualité. Les commandes aussi reçues verbalement, par lettres et par les cochers.

P. W. DIELMANN, Président.
F. M. ZIEGLER, Vice-Président,
FRANK FEHR, Surintendant,
H. ENGELHARDT, Secrétaire.

Directeurs:

P. W. Dielmann, F. M. Ziegler,
Joseph Ziegler, Jac. Hasslinger,
Frank Fehr, A. P. Moll.
M. Vonderbanck.

17 juil—9 mois